



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION RÉGIONALE D'APPLICATION DU DOCUMENT FINAL DE RIO+20 POUR LA RÉGION ARABE: 29-30 MAI 2013

La réunion régionale d'application (RRA) du document final de Rio+20 pour la région arabe s'est déroulée les 29 et 30 mai 2013 à Dubaï, aux Émirats arabes unis (EAU). La réunion était convoquée par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Ligue des États arabes (LEA). La réunion s'inscrit dans une série d'événements organisés par les Commissions régionales des Nations Unies pour discuter du suivi à donner au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) et du Programme de développement post-2015. La RRA arabe a offert une vision régionale de ces processus internationaux et permis la discussion des initiatives régionales qui pourraient contribuer à l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD) et à la mise en place d'un Forum politique de haut niveau (FPHN) pour remplacer la Commission du développement durable (CDD).

Environ 130 représentants de gouvernements, de la société civile, des entreprises et des organisations internationales ont participé à la réunion. Une rencontre d'une demi-journée de la société civile a eu lieu la veille de la RRA. Au cours de la réunion, le PNUE a organisé un événement parallèle sur le Cadre décennal de programmes pour la consommation et la production durables.

La région arabe abrite de larges disparités en termes de revenu, de niveau de vie, et de ressources humaines et naturelles, notamment entre les pays du Golfe et les pays fragiles ou en conflit dans la région. Les délégués ont évoqué le besoin de concevoir des plans de développement durable adaptés aux circonstances nationales spécifiques de chaque pays, et ont souligné l'importance de la paix, de la sécurité et d'être libérés de la peur, comme conditions préalables au progrès vers le développement durable. Ils ont souligné d'importants défis politiques dans la région, en particulier la crise des réfugiés syriens et la situation de la Palestine. Ils ont reconnu l'immense défi de trouver un équilibre entre la nécessité de répondre aux situations qui demandent une action urgente, et les engagements à long terme que demande le développement durable.

Parmi les autres défis régionaux qui ont modelé la discussion dans la RRA arabe, la perspective de pénuries d'eau, d'énergie et d'aliments occupait une place centrale. De nombreux délégués ont reconnu l'importance du lien entre eau, énergie et nourriture, et ont appelé à une plus grande coordination entre les ministères, en soulignant le besoin de combattre la désertification, d'assurer la sécurité des ressources en eau, et de créer des emplois dans la région suivant les changements démographiques. Ils ont, bien entendu, exprimé leur préférence pour les ODD qui aborderont ces défis. Dans les discussions concernant la diversification des sources d'énergie, certains pays ont signalé de lourds investissements dans les énergies renouvelables, et certains ont en outre revendiqué leur droit à une « énergie nucléaire pacifique ».

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences des Nations Unies sur le développement durable	2
Compte-rendu de la réunion	4
Session 1: Aperçu des implications des principaux résultats de Rio+20 pour la région arabe	4
Session 2: Objectifs de développement durable et l'après Rio+20	5
Session 3: Feuille de route sur l'économie verte pour la région arabe	6
Session 4: Cadre institutionnel du développement durable – interconnexions globales, régionales et nationales	7
Session 5: Initiatives arabes au niveau régional et national pour le développement durable	8
Session de clôture: discussion sur le compte-rendu et sur le document final de la RRA	9
Réunions à venir	10
Glossaire	11



Des inquiétudes subsistent concernant l'économie verte: bien que les participants aient admis qu'il s'agit d'un instrument utile au développement durable, certains ont insisté sur le fait que la définition du concept reste encore à être éclaircie. Certains pays ont préféré parler de stratégies de croissance verte, ou encore de « développement vert », et ont exprimé l'espoir que les pays arabes contribueront activement à l'élaboration du discours international sur le sujet et fourniront des exemples de meilleures pratiques. Des positions divergentes ont été exprimées concernant l'aide au développement: certains États ont estimé que la région arabe devrait mobiliser ses propres capacités et ressources, et devenir exportatrice de connaissances et de technologies, mais d'autres, se faisant l'écho des discussions préalables à Rio+20, ont souligné que les pays développés devraient honorer les engagements pris et fournir les ressources financières, le renforcement des capacités et le transfert de technologies dont les pays en développement ont besoin pour parvenir à un développement durable.

Concernant le cadre institutionnel pour le développement durable, les délégués ont abordé la possibilité de mettre en place un forum régional de haut niveau qui serait le fer de lance de nouvelles initiatives, en soulignant toutefois que ceci ne devrait pas systématiquement pencher en faveur du pilier environnemental. De nombreux délégués ont soutenu la possibilité d'adopter une position régionale forte sur les questions relatives au développement durable, de façon à s'inscrire plus efficacement dans les processus mondiaux en cours d'élaboration des ODD et de mise en place du FPHN.

Des discussions improvisées ont eu lieu en marge de la RRA, les délégués essayant de parvenir à un document final acceptable. À la fin de la réunion, les délégués ont établi le texte d'un « Document de Dubaï » qui sera présenté au Conseil des ministres arabes de l'environnement comme un apport à la mise à jour de l'Initiative de la région arabe pour le développement durable, adoptée il y a dix ans en tant que contribution régionale au Sommet mondial de 2002 sur le développement durable de Johannesburg, Afrique du Sud. Le Document de Dubaï constitue également une contribution régionale aux discussions du Groupe de travail ouvert (GTO) sur les ODD et le FPHN de l'Assemblée générale des Nations Unies.

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM: La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972 et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm; le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur les mesures internationales de lutte contre la dégradation de l'environnement à prendre par les gouvernements et les organisations internationales; et un ensemble de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque internationale de données environnementales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à la mise en place du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) comme pôle central de la coopération environnementale mondiale et de la conclusion de traités.

LA COMMISSION BRUNDTLAND: En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a établi une commission indépendante chargée de formuler un programme d'action à long terme. Au cours des trois années suivantes, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement – plus communément connue sous le nom de Commission Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland – a tenu des audiences publiques et examiné les diverses questions. Son rapport, publié en 1987 sous le titre de « Notre avenir à tous », souligne la nécessité, pour tous les pays, de stratégies de développement tenant compte des limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique, la sécurité et les questions environnementales, et a identifié l'éradication de la pauvreté comme condition nécessaire et fondamentale pour un développement écologiquement durable.

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT: La CNUED, autrement connue sous le nom de « Sommet de la Terre », a eu lieu du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a rassemblé plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays et quelque 17 000 autres participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Action 21 (un programme d'action de 40 chapitres) et la Déclaration des principes sur les forêts. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la Terre. Action 21 a appelé à la création d'une Commission du développement durable (CDD) en tant que commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) aux fins d'assurer un suivi efficace de la CNUED, d'améliorer la coopération internationale et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, régional et international.

LE SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: Le SMDD s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, selon la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser un examen décennal de la CNUED au niveau du sommet pour revigorer l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a réuni plus de 21 000 participants venus de 191 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, des universités et de la communauté scientifique. Le SMDD a négocié et adopté deux documents majeurs: le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMOJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements convenus à la CNUED et comprends des chapitres sur: l'éradication de la pauvreté; la consommation et la production; les ressources naturelles de base; la santé; les petits États insulaires en développement (PEID); l'Afrique; d'autres initiatives régionales; les moyens de mise en œuvre (MMO); et le cadre institutionnel.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (Rio+20): La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD

ou Rio+20), des consultations informelles d'avant-conférence modérées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues l'une à la suite de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Durant leurs dix jours de présence à Rio, les délégations gouvernementales ont achevé leurs négociations autour du document final de Rio, intitulé « L'avenir que nous voulons ». Des représentants de 191 États membres des Nations Unies et observateurs, y compris 79 chefs d'État et de gouvernement, ont abordé le débat général et près de 44 000 personnes ont assisté aux réunions officielles, au Forum de Rio+20 sur les partenariats, aux Dialogues sur le développement durable, à l'Apprentissage du DD et aux quelques 500 manifestations parallèles.

Les participants à Rio+20 ont été incités à prendre des engagements volontaires en faveur de mesures permettant de concrétiser les objectifs de la conférence, accompagnés d'engagements d'ordre financier des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et d'autres groupes. « L'avenir que nous voulons » appelle l'Assemblée générale des Nations Unies à prendre des décisions concernant, entre autres: la désignation de l'organe devant mettre en opération le cadre décennal des programmes sur la consommation et la production durables; la détermination des modalités de la troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui doit se tenir en 2014; la détermination du format et des aspects organisationnels du forum de haut niveau qui doit remplacer la Commission du développement durable; le renforcement du PNUE; la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD) mondiaux qui doivent être approuvés par l'AGNU; l'établissement d'un processus intergouvernemental, relevant de l'AGNU, pour élaborer un rapport proposant des options concernant une stratégie de financement efficace pour le développement durable; et l'examen d'une série de recommandations du Secrétaire général pour un mécanisme de facilitation favorisant la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies propres et respectueuses de l'environnement.

En outre, l'AGNU est appelée à prendre, dans les deux ans à venir, une décision pour la mise en place d'un instrument international relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, applicable à la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale. Par ailleurs, la Commission des statistiques des Nations Unies est appelée à lancer un programme de travail sur des mesures plus larges destinées à compléter l'indice du produit intérieur brut, et le système des Nations Unies est encouragé, selon ce qu'il convient, à soutenir l'élaboration de modèles de bonnes pratiques et à faciliter les actions permettant l'intégration des rapports sur la durabilité.

Le texte comprend également des libellés sur les subventions qui faussent le commerce, sur la pêche et sur les subventions accordées au secteur des combustibles fossiles. Concernant les PEID, le texte appelle à des efforts continus et renforcés pour aider les PEID à mettre en œuvre le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de mise en œuvre de Maurice, ainsi que pour un soutien renforcé du système des Nations Unies aux PEID pour aborder les défis actuels et émergents. Il prescrit également la tenue en 2014 de la Troisième conférence internationale sur les PEID.

AGNU 67: La 67^{ème} session de l'AGNU a adopté une résolution sur la mise en œuvre de l'Action 21 et du document final de Rio+20 (A/RES/67/203), qui établit le processus de

négociation pour la création du FPHN, et recommande que la CDD tienne une session finale « courte et procédurale » suivant la conclusion des négociations sur le HPFN. Le texte appelle également le GTO sur les ODD à rapporter ses travaux à l'AGNU lors de la 68^{ème} session et à les rapporter régulièrement, en tenant compte de la première réunion du FPHN, et l'événement spécial qui se tiendra en 2013 pour le suivi des efforts déployés en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

RÉUNION RÉGIONALE D'APPLICATION (RRA) POUR L'AFRIQUE: La RRA africaine s'est déroulée à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 19 au 21 novembre 2012, en même temps que la Huitième session du Comité sur la sécurité alimentaire et le développement durable. Les recommandations se sont centrées sur: les arrangements en vue du FPHN; les ODD, incluant les priorités africaines, comme l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la désertification, entre autres; et les moyens de mise en œuvre. L'une des recommandations appelait à élever la RRA africaine au niveau de forum régional de haut niveau, afin d'assurer un engagement effectif des pays africains dans le FPHN.

RRA POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: Cette réunion s'est tenue à Bogotá, en Colombie, du 7 au 9 mars 2013, à la suite du Forum caribéen tenu les 5 et 6 mars pour discuter des questions d'importance pour la sous-région. Le Forum caribéen a adopté des lignes directrices pour guider la poursuite du développement des Caraïbes, qui constituent une contribution à l'ordre du jour des discussions de la Troisième conférence internationale sur les PEID prévue pour 2014. La RRA a permis aux délégués d'exprimer les priorités régionales pour le Programme de développement post-2015, notamment concernant les inégalités; la consommation et la production durables; des instruments de mesure plus larges pour évaluer le développement durable, concernant notamment la santé, l'éducation, l'environnement et le bien-être; et les nouveaux moyens de financement au-delà de l'Aide publique au développement (APD) traditionnelle.

GRUPE DE TRAVAIL OUVERT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: La première session du GTO de l'AGNU sur les ODD s'est déroulée les 14 et 15 mars 2013 au siège des Nations Unies à New York. Les participants ont partagé leurs points de vue initiaux sur le processus et le contenu du cadre pour les ODD, et ont suggéré des questions prioritaires à inclure dans les objectifs. Les principaux domaines soulignés étaient: l'éradication de la pauvreté et de la faim; l'emploi et la dignité de l'emploi; la consommation et la production durables; l'égalité de genre et la capacitation des femmes; l'accès aux éléments essentiels du bien-être humain, comme la nourriture, l'eau, la santé et l'énergie, et leur bonne gestion; et les moyens de mise en œuvre. Les délégués se sont exprimés en faveur d'intégrer des ODD et le Programme de développement post-2015, et de poursuivre la mise en œuvre des OMD.

DISCUSSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE SUIVI DE RIO+20 DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE: Cette réunion s'est déroulée à Genève, en Suisse, le mardi 9 avril 2013. Bien que la CEE ait décidé de ne pas tenir une RRA officielle en suivi de Rio+20, la discussion a été perçue comme une contribution importante à l'application des décisions de Rio+20

dans le cadre de la CEE des Nations Unies. Les participants ont discuté de la pertinence du document final de Rio+20 pour les travaux de la CEE, et ont suggéré des façons dont la Commission peut contribuer à la formulation des ODD et aux nouveaux mécanismes de gouvernance, tels que le FPHN. Deux discussions en groupes d'experts ont abordé: « L'avenir de la durabilité: de la transition à la transformation » et « La gouvernance du développement durable: les implications et les perspectives régionales du schéma institutionnel post-Rio+20 ». Les délégués ont convenu que les discussions avaient été utiles pour: définir les priorités régionales de la période post-Rio+20, ainsi que les domaines dans lesquels la CEE peut obtenir des résultats dans le cadre de son mandat et de ses ressources; et comprendre la position des pays et des parties prenantes de la région alors que les discussions sur les ODD et le FPHN commencent à prendre forme à New York. Un ensemble de comptes rendus du Président sur les discussions en groupes a été publié à la fin de la réunion.

DEUXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DURABLE: Le deuxième GTO s'est réuni du 17 au 19 avril 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Les discussions ont porté sur la conceptualisation des ODD et sur le processus des ODD, ainsi que sur l'éradication de la pauvreté. Les délégués se sont centrés sur le cadre général de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, ainsi que sur les questions intersectorielles, y compris la gouvernance, l'égalité de genre et la capacitation des femmes, les droits de l'homme et les approches fondés sur les droits, et les moyens de mise en œuvre. Les délégués ont également discuté du Programme de travail 2013-2014.

RRA SUR LE DOCUMENT FINAL DE RIO+20 POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE: La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a convoqué cette réunion du 22 au 24 avril 2013, à Bangkok, en Thaïlande. Concernant le cadre institutionnel pour le développement durable, les délégués ont salué la mise en place du FPHN et discuté du respect des principes de Rio+20, ainsi que de l'importance de l'engagement des parties prenantes. Concernant les ODD, ils ont abordé la réduction de la pauvreté, les partenariats et le droit au développement. Concernant les MMO, ils ont débattu du besoin: de transfert de technologies; d'une coopération régionale et internationale; d'un financement et de technologies adéquats et accessibles; d'opportunités commerciales; et d'envisager une vaste gamme d'options de financement en plus de l'APD. Les PEID du Pacifique ont joué un rôle important lors de la RRA, qui comprenait un événement parallèle sur le développement durable des PEID du Pacifique et sur les questions relatives à la gestion efficace des ressources de l'océan, ainsi que des préparatifs en vue de la Troisième conférence internationale sur les PEID, prévue à Apia, Samoa, en 2014.

TROISIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DURABLE: La troisième session du GTO s'est tenue du 22 au 24 mai 2013 au Siège des Nations Unies à New York. La réunion a porté sur deux ensembles de questions: la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable, la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse; et l'eau et l'hygiène.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Rashid Ahmad Bin Fahad, Ministre de l'environnement et des ressources en eau des Émirats arabes unis (EAU), a souhaité la bienvenue aux participants en soulignant que le but de cette réunion est de traduire dans la réalité les engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il a exposé les politiques mises en place aux EAU pour soutenir les objectifs de l'économie verte, telles que: les nouvelles technologies dans les transports et la construction; la gestion des déchets; et les investissements verts pour réduire l'impact du changement climatique.

Djamel Eddine Djaballah, Directeur de l'environnement, du logement et du développement durable de la Ligue des États arabes (LEA), a mis en exergue les travaux du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (CAMRE) visant à lancer l'Initiative de développement durable pour la région arabe (SDIAR) pour affronter les défis de la région, notamment sur l'eau et les terres arables. Il a signalé que le CAMRE a demandé à la CESAO de mettre à jour la SDIAR au regard du document final de Rio+20, afin d'y inclure les questions nouvelles et de préparer une contribution régionale au FPHN.

Iyad Abumoghli, Directeur du Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale (ROWA), a partagé la vision du PNUE pour qui le développement durable est une grande responsabilité, mais aussi une grande opportunité nécessitant la contribution de toutes les parties prenantes. Il a estimé que la voix de la région arabe doit être entendue et a encouragé les ODD à œuvrer pour l'éradication de la pauvreté, avec un accent particulier sur l'éducation.

Roula Majdalani, Directrice de la division du développement durable et de la productivité de la CESAO, a recommandé à la région arabe de revoir son cadre institutionnel du développement durable afin d'en assurer l'efficacité, en soulignant l'importance de la coopération et de la recherche scientifiques. Elle a souligné que la réunion a la capacité d'assurer une « vie digne » et a mis en exergue les problèmes de la région en lien à la sécurité alimentaire, énergétique et des ressources en eau.

Mohamed Ahmed Bin Fahad, Président de la Fondation internationale Zayed pour l'environnement, a salué les experts et les activistes présents à la réunion, en exprimant l'espoir que celle-ci produirait une feuille de route pour la région. Il a souligné l'importance des efforts locaux et nationaux pour affronter les défis spécifiques à la région arabe, comme la pénurie en eau, la sécurité des ressources en eau et la sécurité alimentaire.

SESSION 1: APERÇU DES IMPLICATIONS DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE RIO+20 POUR LA RÉGION ARABE

Roula Majdalani, CESAO, a donné un aperçu de Rio+20 et des mesures de suivi, et a présenté l'ordre du jour de la RRA (E/ESCWA/SDPD/2013/WG.1/L.1). Elle a souhaité que des mesures tangibles soient prises dans le cadre de la SDIAR pour renforcer les capacités, accéder aux investissements et renforcer les cadres institutionnels. Elle a signalé la grande valeur des enseignements à tirer de l'expérience d'autres pays ainsi que du secteur privé pour construire l'économie verte.

Amina J. Mohammed, Conseillère spéciale du Secrétaire-général des Nations Unies sur la Programmation de développement post-2015, s'est adressée aux délégués à travers une vidéo. Elle a reconnu les défis de développement qu'affronte le monde arabe et a assuré aux délégués que l'éradication de la pauvreté reste au cœur du processus de développement durable.

Elle a instamment prié chacun de faire son possible pour établir un ensemble ambitieux d'objectifs et de cibles, en soulignant la nature universelle des ODD et que les distinctions Nord-Sud, tout comme celle entre donateurs et bénéficiaires, sont de moins en moins pertinentes.

Anhar Hegazi, ancienne Secrétaire exécutive en chef de la CESAO, a souligné les liens existants entre le document final de Rio+20 et la Déclaration ministérielle arabe pour la réalisation des OMD. Elle a estimé que l'économie verte devrait être un mécanisme au service du développement durable, et non une barrière, et a appelé à centrer l'attention sur le transfert de technologies et le renforcement des capacités, tout en invitant les gouvernements arabes à construire des environnements propices à la mise en œuvre d'économies vertes, notamment au moyen de programmes de production et de consommation durables.

Intervenants: Yousef Abu-Safieh, Ministre de l'environnement de la Palestine, a proposé que les concepts du développement durable soient intégrés dans les programmes scolaires de la région arabe. Il a appelé les pays arabes à consacrer 0,7 % de leur PIB au développement durable; et à apporter leur soutien à un mécanisme régional du Fonds pour l'environnement mondial pour soutenir de telles initiatives.

Rashid Ahmad Al-Kuwari, Sous-secrétaire assistant aux affaires environnementales, Ministère de l'environnement du Qatar, a signalé des lacunes dans la mise en œuvre de plusieurs conventions environnementales internationales. Il a souligné l'importance d'avoir une position arabe unique et le potentiel pour l'élaboration d'une feuille de route pour la coopération.

Djamel Eddine Djaballah, LEA, a estimé que le problème du terrorisme constitue un obstacle au développement durable du monde arabe. Il a appelé les pays de la région à s'appuyer sur leurs propres capacités et ressources pour résoudre leurs problèmes.

Jihad Azour, ancien Ministre des finances du Liban, a émis des suggestions pour aborder les impacts de la croissance démographique et de l'urbanisation dans la région arabe sur le développement durable, en appelant au réexamen des mécanismes financiers avec une meilleure coordination ministérielle au sein de chaque gouvernement pour faire de l'environnement une question prioritaire.

Discussion: Dans la discussion qui a suivi, la Jordanie a instamment prié la région arabe d'élaborer une position commune qui soit également pertinente sur la scène internationale. Plusieurs participants ont demandé que le document final de cette réunion appelle: au renforcement des capacités pour aborder les préoccupations régionales, telles que la question de l'eau, la désertification, les problèmes politiques et la sécurité alimentaire; et à la diversification économique pour assurer une économie verte. L'Irak a ajouté que le document devrait prévoir des mécanismes permettant de mesurer les progrès accomplis. Le Grand groupe des ONG a considéré que les questions de justice sociale et de pauvreté sont des éléments essentiels de l'approche intégrale nécessaire à la réalisation du développement durable, et a appelé à une responsabilité accrue et à une opportunité permanente de participation pour la société civile, à travers l'accès à l'information, aux ressources naturelles et financières, à la liberté d'expression et au droit de réunion.

Concernant l'inclusion de la paix et la sécurité, la Palestine a précisé qu'aucun développement ne peut avoir lieu sous occupation et a repris la suggestion tunisienne d'inclure ceci en tant que posture arabe dans le document final de la réunion.

Liban a déploré l'absence de liberté politique et la politisation de la religion dans la région arabe, en attirant l'attention sur le « fardeau quotidien » que représente l'afflux de réfugiés syriens en territoire libanais, où plus d'un million de réfugiés sont déjà inscrits dans les registres de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Koweït a plaidé pour un régime équitable de commerce international et pour une attention au niveau de dette extérieure des pays en développement. La Tunisie a évoqué des négociations commerciales avec les États-Unis, en soulignant qu'on « ne peut pas parler d'accords de libre commerce sans avoir atteint le développement durable ». Le représentant tunisien a souligné le Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'accès à l'information et la participation du public, en signalant la participation de la Tunisie au projet régional de la Banque mondiale sur les données et l'information mené conjointement avec le Liban, l'Égypte et le Maroc.

Le Soudan a décrit un programme hydroélectrique national destiné à relever les défis de développement économique, environnemental et social, et l'Irak a proposé de partager la définition irakienne du concept d'économie verte.

Le Yémen a souligné les différentes circonstances nationales au sein de la région arabe, et a salué la division du travail opérée par la CESAO en quatre sous-régions. La Tunisie a demandé à la réunion d'envisager la possibilité d'établir un bureau du PNUE en Afrique du Nord.

Concernant l'économie verte, le Koweït s'est dit inquiet que celle-ci puisse détourner l'attention portée au concept de développement durable, ainsi que du fait que certains engagements internationaux pris par le passé n'ont pas été tenus.

L'Égypte a instamment prié les participants d'utiliser leurs capacités et ressources humaines internes, et de cesser d'être des récepteurs pour devenir des exportateurs de connaissance et de technologie. Le Grand groupe Science et technologie a appelé à un « changement venant de l'intérieur » pour mobiliser le changement de paradigme requis pour: utiliser l'économie verte comme instrument pour parvenir au développement durable; soutenir les politiques de recherche; pour réformer l'éducation; et pour inclure les femmes.

SESSION 2: OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'APRÈS RIO+20

Mercredi après-midi, Sameer Ghazi, Président adjoint à l'environnement et au développement durable d'Arabie saoudite, a présenté le processus international d'élaboration des ODD et a souhaité la bienvenue aux participants.

Intervenants: Michelle Obeid, de l'Université de Manchester, a présenté un exposé sur « Les questions centrales à examiner pour les Objectifs de développement durable et le Programme de développement post-2015 ».

Elle a indiqué que les progrès accomplis par la région arabe en termes de santé, d'éducation et de protection environnementale ont été positifs, mais que quelques pays n'ont pas abordé les questions de l'inclusion et des droits de l'homme. Reprenant la contribution arabe aux réunions préparatoires de Rio+20, elle a suggéré que les priorités des ODD pourraient être, entre autres: la paix; la sécurité; la liberté vis-à-vis de la violence, y compris la violence sexuelle; l'énergie; la création d'opportunités de travail digne dans les secteurs public et privé; l'inclusion des femmes et des minorités; le droit d'accès à l'information; le financement; la libéralisation des échanges commerciaux; les partenariats internationaux; et les partenariats Sud-Sud.

Waleed Zubari, de l'Université du golfe arabe de Bahreïn, a reconnu la diversité des défis à affronter pour les pays de la région arabe et les insuffisances des OMD. Concernant la contribution de la région arabe à l'élaboration des ODD, il a conseillé d'aborder en priorité le lien entre la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité des ressources en eau, et d'utiliser des indicateurs pour mesurer la qualité des résultats afin de contribuer à une économie verte et à une plus grande cohérence politique.

Discussion: L'Algérie a réitéré son intérêt pour la paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme. La Tunisie a déclaré que le droit au développement ne suffit pas et que les personnes doivent être également à l'abri de la torture et de la peur de la violence, en déplorant l'absence de consultations nationales sur ces questions. Le Maroc a partagé son expérience des réunions de groupes de citoyens, comprenant des représentants des jeunes, des communautés rurales, des populations nomades et du secteur privé, ayant conclu que la bonne gouvernance au niveau local est essentielle.

L'Égypte a anticipé que l'élaboration des ODD sera achevée en 2014 et a indiqué qu'il y a un accord sur le fait qu'ils devraient être universels, flexibles et limités en nombre. La Jordanie a rappelé le conseil de Jeffrey Sachs d'éviter la reproduction de l'approche des OMD, et a plaidé pour une approche large et intégrée des ODD. L'Irak a estimé que les ODD devraient être spécifiques et donner la priorité: à la lutte contre la désertification; à l'augmentation de l'état de préparation national face aux désastres; et à la préservation de la biodiversité. Les EAU ont convenu que les ODD doivent être spécifiques, en appelant à inclure l'utilisation d'énergies renouvelables pour la désalinisation de l'eau.

L'Arabie Saoudite a déploré le fossé entre les priorités de l'Occident et les priorités arabes concernant le développement durable, et l'Égypte a décrit les divergences de point de vue qui existent entre le G-77/Chine et les pays développés. L'Égypte a expliqué que les pays en développement souhaitent la réalisation des engagements antérieurs, alors que les pays développés souhaitent que l'APD soit progressivement abandonnée et que les aides soient réservées aux pays les plus pauvres. Il a signalé que certains pays en développement penchent pour une prolongation des OMD après 2015. Il a précisé que les pays développés veulent éradiquer « l'extrême pauvreté », entendue comme un revenu inférieur à 1 dollar US par jour, alors que le G-77/Chine préférerait une éradication de la « pauvreté », définie comme un revenu de moins de 2 dollars US par jour.

Concernant le financement du développement durable, l'Égypte a indiqué que les donateurs préfèrent voir les groupes à revenus moyens supporter la responsabilité de leurs propres initiatives, de façon à ce que le financement aille uniquement aux pays les plus pauvres. La Syrie a admis l'idée que les pays de la région assument leurs responsabilités, sans toutefois perdre de vue la responsabilité qui incombe aux pays développés de soutenir le renforcement des capacités, le transfert de technologies et la mobilisation des ressources financières.

Le Grand groupe Science et Technologie a appelé à une meilleure coopération entre les gouvernements, les ONG et tous les secteurs, en soulignant que la science doit éclairer les décideurs avec des données objectives et impartiales. Le Groupe Jeunesse a plaidé pour un processus de développement

durable transparent et fondé sur les besoins, en demandant instamment une plus grande attention sur les filles, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, la protection contre les crimes et la violence, et l'égalité de genre.

L'Algérie a encouragé la mise en œuvre d'une feuille de route de l'économie verte et la tenue des engagements pris afin d'assurer la prospérité dans la région arabe, en soulignant l'importance de la lutte contre la désertification. L'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) a lancé aux pays arabes le défi de réduire de moitié leur consommation d'eau tout en doublant leur production.

SESSION 3: FEUILLE DE ROUTE SUR L'ÉCONOMIE VERTE POUR LA RÉGION ARABE

Cette session a eu lieu mercredi après-midi et a été animée par Iyad Abumoghli, du PNUE.

Intervenants: Reem Nejdawi, CESAQ, a abordé comment faire passer l'économie verte du concept à la planification, en citant plusieurs initiatives nationales, en appelant à des échéanciers, des politiques et des interconnexions entre les politiques et les indicateurs de développement. Elle a exposé les travaux menés par la CESAQ de conduite d'enquêtes et de lancement de programmes au niveau des communautés locales, visant à développer les technologies vertes pour améliorer les conditions de vie.

Mohamed Abdrabo, de l'Université d'Alexandrie, a présenté les résultats préliminaires d'une étude sur les investissements possibles dans l'économie verte, en décrivant les conditions et les pressions économiques dans la région arabe. Il a souligné le besoin: d'une plus large création d'emplois; de renforcement des capacités; de soutien à l'innovation; et d'un cadre juridique régissant le changement. Il a signalé que les bas prix de l'énergie n'encouragent pas l'investissement dans les énergies renouvelables ou dans des mesures d'efficacité énergétique.

Khaled Irani, ancien Ministre de l'environnement et ancien Ministre de l'énergie et des ressources minières de la Jordanie, a signalé le besoin de souligner les réussites pour attirer les investisseurs du secteur privé. Il a estimé que, pour avoir du succès, l'économie verte doit être claire quant aux exceptions, devoirs, procédures et réglementations.

Hussein Abaza, Conseiller du Ministre des affaires environnementales de l'Égypte, a indiqué que le débat ne devrait pas porter sur le passage à l'économie verte, mais sur la façon d'adopter cette approche qui requiert des politiques cohérentes intégrant les trois piliers du développement durable. Il a placé le point de départ sur l'investissement dans les ressources environnementales et humaines et sur la participation active de la société civile.

Discussion: En réponse à la présentation d'Abdrabo, la Tunisie a demandé pourquoi l'étude avait-elle utilisé une approche d'analyse multicritère plutôt que d'autres modèles économiques. L'Arabie Saoudite a estimé que l'étude n'apporte rien de nouveau, en soulignant que l'économie verte n'a pas encore été définie. Le représentant saoudien a demandé de mettre l'accent sur le bien-être et l'égalité pour assurer une justice pour tous. Le modérateur Abumoghli a précisé que l'étude n'est pas utilisée dans le cadre de la réunion, mais uniquement présentée, et qu'elle sera soumise au CAMRE.

Concernant l'économie verte, la Tunisie a demandé quels changements seraient bénéfiques dans le domaine du commerce. L'Arabie Saoudite a affirmé que ce n'est pas la force de travail

qui se trouve au centre de l'économie verte, mais le besoin de pallier à la détérioration de certaines industries, qui répond à son tour à la dégradation des ressources naturelles de base. La Palestine a indiqué que la définition de l'économie verte souffre d'un manque de clarté, et qu'elle devrait être référencée comme un outil du développement durable. Le Grand groupe Science et Technologie a souligné que la région arabe dispose d'une opportunité d'entreprendre des initiatives en relation à l'économie verte en profitant des connaissances autochtones, et a demandé que les nouveaux indicateurs « dépassent le PIB ».

Les intervenants ont répondu aux commentaires en admettant que l'expression « économie verte » n'est pas importante en elle-même, et qu'il s'agit en fait de mettre en œuvre un changement politique à long terme. Abaza a plaidé pour la mise en place d'un centre régional d'excellence sur l'économie verte, en notant le succès remporté par la République de Corée dans son adoption de l'économie verte et sa mise en place d'un Institut international de la croissance verte. Nejdawi a souligné que l'économie verte n'est pas une économie mais plusieurs, car chaque pays doit définir ses propres priorités. Elle a souligné le besoin de penser aux impacts pour les générations futures.

Les EAU ont décrit les efforts déployés pour réduire les émissions de carbone. Le Maroc a partagé ses efforts pour restructurer les systèmes fiscaux environnementaux et agricoles, ainsi que les programmes de soutien aux coopératives agricoles et l'aide aux agriculteurs hommes et femmes pour l'accès aux financements. La Jordanie a cité des exemples issus d'une étude exploratoire conduite en coopération avec le PNUE sur l'investissement dans l'économie verte.

Le Grand groupe des Agriculteurs a demandé: que le document final prescrive des réglementations visant à habiliter les petits exploitants; et que les organisations des Nations Unies et les pays donateurs augmentent les aides pour les ONG qui travaillent avec les petits exploitants, afin d'assurer que les petits agriculteurs et les femmes bénéficient effectivement de l'économie verte. Une organisation travaillant sur la gestion des zones arides et des zones désertiques a souligné qu'il est urgent d'agir dans la région arabe, à cause de la rareté de l'eau, de la croissance démographique et de la perte de terres arables, en plaidant pour une approche à long terme et pour l'établissement d'objectifs allant jusqu'à 2040. Le modérateur Abumoghli a noté que les diverses organisations des Nations Unies doivent organiser un échange de leurs expertises.

SESSION 4: CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – INTERCONNEXIONS GLOBALES, RÉGIONALES ET NATIONALES

Le modérateur Zahwa Al-Kuwari, chef de la Direction de politique et de planification environnementale de Bahreïn, a présenté la session et le Secrétariat a distribué le « Document de travail sur les institutions du développement durable ».

Intervenants: Irena Zubcevic et David Le Blanc, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, ont rapporté les discussions de New York sur les propositions en vue d'un nouveau cadre institutionnel du développement durable, en mettant en lumière les liens existants entre le suivi de Rio+20 et les autres initiatives internationales. Ils ont évoqué les enseignements tirés de la CDD, en soulignant le besoin pour le FPHN de créer des mécanismes d'examen, des recommandations et des indicateurs pour mieux soutenir

l'établissement des rapports nationaux, les stratégies et les indicateurs nationaux, et pour intégrer de façon plus systématique les perspectives régionales.

Melanie Hutchinson, du PNUE, a décrit les modifications apportées aux arrangements institutionnels concernant la gouvernance environnementale internationale sur la base du paragraphe 88 du document final de Rio+20, y compris la participation universelle au Conseil d'administration du PNUE et le renforcement de ses bureaux régionaux. Elle a signalé l'accent mis dans le paragraphe sur l'interface science-politique et sur l'engagement des parties prenantes, en soulignant que le PNUE encourage les accords régionaux conclus en application du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur la participation des parties prenantes. Elle a également noté l'établissement d'un conseil international composé de neuf membres pour avancer sur les objectifs du Congrès mondial 2012 sur la justice, le droit et la durabilité environnementale.

Riccardo Mesiano, de la CESAO, a parlé de renforcer les institutions régionales arabes du développement durable, et notamment le rôle du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe, en élargissant sa composition et son mandat; la mise en place d'un mécanisme de coordination entre le Conseil de la LEA et les comités de développement durable pertinents; et la mise en place d'un groupe de travail sur le développement durable. Il a encouragé les pays à s'assurer que le développement durable engage au niveau national les ministères sociaux et économiques concernés et non seulement les ministères chargés de l'environnement.

Mona Makram Ebeid, de l'Université américaine du Caire et du Conseil national pour les droits de l'homme, Égypte, a mis en lumière le rôle central que jouent les parlements dans l'accomplissement des priorités et des engagements de développement durable dans la région arabe. Elle a proposé une vision actualisée du développement durable, dans laquelle la région arabe pourrait être pionnière, et dans laquelle « l'économie serait au service de la société et prospérerait dans un environnement naturel sûr ». Elle a cité l'idée d'Albert Einstein selon laquelle on peut trouver la solution à un problème en posant les bonnes questions, et a insisté sur le besoin que les ODD émergents soient mesurables, atteignables et stimulants.

Mehdi Jaaffar, Société omanaise pour l'environnement, Oman, a appelé à une feuille de route à court, moyen et long terme pour guider le tournant vers une économie verte qui tienne compte des spécificités nationales et admette plusieurs modèles de développement économique. Il a souligné que les institutions émergentes doivent être dotées d'une bonne gouvernance et de mécanismes transparents, en améliorant la participation des ONG et de la société civile dans la région arabe.

Discussion: L'Arabie Saoudite a mis en exergue les succès remportés concernant le cadre institutionnel du développement durable dans la région arabe, notamment le récent établissement du CAMRE, l'adoption par la LEA de priorités de développement durable, et l'atelier régional tenu à Djeddah, qui a émis des recommandations à Rio+20. Le Yémen a indiqué que le concept de développement durable devrait inclure la dimension culturelle et a recommandé de diffuser les réussites de la région arabe.

Concernant l'amélioration de la coordination régionale, la Tunisie s'est interrogée au sujet des défis politiques qui entravent les progrès au niveau international, en exprimant

son soutien au modèle qui se fonde sur des conseils en tant qu'approche efficace pour faire avancer l'agenda du développement durable. En réponse à la Tunisie, Hutchinson a indiqué que le PNUE envisage depuis quelque temps une approche régionale au Principe 10. L'Arabie Saoudite a souligné que des sommets économiques antérieurs se sont déjà penchés sur les questions du développement durable. L'Irak a signalé que des conférences ministérielles ont eu lieu sur des thèmes autres que « l'environnement », par exemple les transports et l'électricité, et qu'il est nécessaire d'envisager un leadership du développement durable dans la région. Le représentant iraquien a plaidé pour la mise en place d'un Conseil du développement durable pour la région arabe.

Le Soudan a demandé à la CESAO de constituer un bureau chargé de rassembler des informations et de documenter la position des pays sur les ODD, pour les soumettre ensuite à la LEA en vue d'élaborer une position arabe unique, avec un premier rapport à rendre en septembre 2013. Abumoghli a suggéré de convoquer un forum régional arabe de haut niveau sur le développement durable. Roula Majdalani a noté que mettre en lumière les points faibles « ne met pas en question les progrès accomplis », et a soutenu la tenue d'un tel forum. Elle a informé les délégués du fait que la CESAO travaille avec les pays sur la mise à jour des informations issues des actions nationales et sur le partage des expériences réussies dans différents secteurs.

L'Irak a recommandé la mise en place de Comités nationaux pour le développement durable, qui devraient être affiliés aux cabinets. Le Yémen a recommandé l'inclusion des ministères chargés de la planification. Mesiano a remarqué l'accord général sur le fait que les efforts en faveur du développement durable doivent être promus du niveau des ministères de l'environnement à celui du cabinet des Premiers ministres.

La Jordanie a proposé, en signalant le manque de mécanismes de mise en œuvre, de renforcer le cadre international pour faire face à la crise économique actuelle. Oman a rappelé les efforts du G-77/Chine dans les négociations de Rio+20, en priant instamment les délégués de ne pas modifier les points de base qui ont pu être convenus. L'Égypte a évoqué le besoin de mettre en œuvre les décisions prises et d'améliorer la coordination entre les ministères pour améliorer les cadres institutionnels du développement durable. L'Égypte a signalé, avec le soutien de la Jordanie, que la CDD était essentiellement composée de ministres de l'environnement, ce qui entravait un équilibre entre les représentants des trois piliers du développement durable et empêchait ainsi de progresser. Le représentant égyptien a évoqué les négociations en cours sur le rôle du FPNH, en demandant instamment que le résultat de cette réunion appelle à une représentation équilibrée au sein du FPNH ainsi qu'à un sens aigu du développement durable.

Le Grand groupe des ONG a proposé: de s'assurer que le FPNH naissant représente véritablement les trois piliers du développement durable avec un mandat clair pour surveiller la mise en œuvre de Rio+20 et des ODD en cours d'élaboration; au niveau régional, de restructurer le CAMRE pour y inclure tous les secteurs ministériels, et non plus seulement l'environnement; et que les gouvernements considèrent les Grands groupes et toutes les parties prenantes comme des partenaires dans la mise en œuvre de l'avenir que nous voulons, et mettent l'information à disposition de tous. Le représentant des ONG a appelé à faire de 2015 l'année internationale de l'évaluation.

SESSION 5: INITIATIVES ARABES AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Secrétariat a fait circuler le document de travail « un cadre pour la mise à jour de l'Initiative de développement durable pour la région arabe (SDIAR) », et le modérateur Mostafa Madbouly, Directeur du Bureau régional pour les États arabes de UN-HABITAT, a ouvert les discussions en réitérant le besoin de développer des MMO et de coordonner les ministères au sein de la région arabe.

Intervenant: Ibrahim Abdel Gelil, de l'Université du golfe arabe, a émis des suggestions pour la mise à jour de la SDIAR. Il a instamment appelé la région arabe à « passer des paroles aux actes » en renforçant les MMO par: la création d'un Fonds arabe pour l'environnement sur le modèle du Fonds pour l'environnement mondial; l'augmentation des capacités régionales pour l'accès aux mécanismes internationaux de financement et pour attirer les investissements privés; le suivi des progrès accomplis; l'établissement d'échéanciers; et l'élaboration de directives régionales pour les programmes de mise en œuvre.

Monia Braham Yousfi, Ministre de l'environnement et du développement durable de la Tunisie, a présenté la feuille de route tunisienne pour la croissance verte, fondée sur les principes de souveraineté nationale, d'intégration au sein du système mondial, et de défense d'un système multilatéral équilibré. Elle a rapporté que l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a apporté son soutien à l'adoption par la Tunisie du concept d'économie verte, et que l'Organisation internationale du travail (OIT) a apporté le sien à la stratégie nationale d'« emploi vert ». Elle a décrit les efforts déployés pour inscrire dans la constitution les droits des générations futures.

Capricia Chabarekh, d'ECODIT Liban, a exposé la stratégie nationale de développement durable. Elle a indiqué que le Liban attend toujours de recevoir la compensation d'Israël pour les dommages causés à son territoire qui s'élèvent à 200 millions de dollars US, en dépit de plusieurs résolutions de l'AGNU. Elle a plaidé pour le droit aux réfugiés du Liban de retourner chez eux.

Mohammed Maktit, Ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement du Maroc, a exposé l'expérience nationale concernant l'équilibre entre les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable, en soulignant l'importance d'une approche participative qui permette d'inclure tous les citoyens.

Nuha Ma'aytah, de la Fédération générale des femmes jordaniennes, a encouragé les participants à tirer des enseignements des succès remportés, à étudier les lacunes, à promouvoir l'échange régional et à améliorer l'adoption à court et long terme de stratégies dotées d'échéanciers spécifiques et d'indicateurs, avec une gouvernance, une participation et une responsabilité renforcées. Elle a appelé les gouvernements à devenir partenaires des ONG et de la société civile.

Discussion: La Jordanie a indiqué que la région arabe excelle dans l'élaboration de plans et de stratégies, mais qu'elle doit améliorer les MMO, en déplorant la non-inclusion de la paix et de la sécurité dans les discussions internationales sur le développement durable.

L'OADA a appelé à: la participation de la société civile à la mise à jour de la SDIAR; à l'organisation d'une « journée de la sensibilisation » pour promouvoir la SDIAR mise à jour afin de garantir qu'elle est soutenue par d'autres stratégies nationales; et au financement du développement durable par des fonds arabes.

L'Égypte a salué l'exposé d'Ibrahim Abdel Gelil, et a rapporté les travaux d'un groupe de réflexion sur le développement durable en Égypte, établi à la suite de Rio+20, qui a réuni 14 groupes de travail sur des secteurs tels que l'agriculture et le tourisme, entre autres. Il a défendu l'idée que le développement durable doit continuer à relever de la responsabilité des ministères de l'environnement, et a souligné le besoin de disposer d'une structure incluant toutes les parties prenantes.

SESSION DE CLÔTURE: DISCUSSION SUR LE COMPTE-RENDU ET SUR LE DOCUMENT FINAL DE LA RRA

Judi après-midi, Fatma Sahib Al Habshi, au nom d'Aisha Abdoli, Ministre de l'environnement et de l'eau des EAU, a présenté les mesures prises au niveau national pour la croissance verte. Elle a exposé le plan national visant à intégrer le concept de croissance verte dans tous les secteurs publics et privés, en signalant six secteurs cibles: le pétrole et le gaz; l'eau et l'électricité; les transports; la construction; la gestion de déchets; et l'utilisation des sols. Elle a également mentionné les plans des EAU visant à diversifier leurs sources d'énergie.

Les Co-Présidents Fadhil Abbas Ahmed, Ministre de l'environnement de l'Irak, et Djamel Eddine Djaballah, Directeur de l'environnement, du logement et du développement durable de la LEA, ont présenté le projet de document final en expliquant que les recommandations ne sont pas contraignantes et qu'elles visent à guider les négociations sur le développement durable qui se déroulent à New York.

L'Arabie Saoudite, soutenue par le Qatar, s'est opposée à appeler le document final « Déclaration de Dubaï », en affirmant que le terme déclaration implique une autorité politique. Les participants ont accepté la suggestion du Co-Président Djaballah d'opter pour le titre « Document de Dubaï pour la mise en œuvre des résultats de Rio+20 dans la région arabe ».

Dans les paragraphes du préambule, l'Arabie Saoudite a suggéré de supprimer une référence à la Déclaration ministérielle arabe émise avant Rio+20, en estimant que le document devrait être centré sur Rio+20. La Jordanie a proposé de reconnaître dans le texte la « spécificité de chaque pays ». Les délégués ont exploré quelques précédents textuels issus de l'atelier du PNUE sur le « Cadre institutionnel pour le développement durable dans la région arabe » tenu en octobre 2011, et de la Déclaration arabe au Sommet mondial du développement durable de 2002.

Concernant la réalisation du développement durable à travers des institutions « démocratiquement responsables à tous les niveaux », les délégués ont décidé de remplacer la formule par « la participation de la société à tous les niveaux ».

Concernant la proposition de paragraphe sur « le droit au développement », l'Arabie Saoudite a demandé, avec le soutien de la Jordanie, que l'expression « une transition progressive vers une économie verte » soit supprimée, en estimant que le concept n'a pas encore été défini. Les EAU et le Co-Président Djaballah ont évoqué les discussions portant sur l'économie verte dans d'autres forums. Le Liban, la Tunisie et la Jordanie ont remis en question l'expression « développement vert » car il ne fait référence qu'à un seul type de stratégie nationale.

Concernant la paix et la sécurité, la Tunisie a suggéré de souligner la priorité donnée à la paix et la sécurité en déplaçant cet élément vers le haut de la liste. La Syrie a proposé de « renoncer... aux sanctions économiques qui empêchent le développement durable ». Le Co-Président Djaballah a fait observer que les pays ne peuvent rien faire concernant les sanctions économiques des Nations Unies.

L'OADA a suggéré de souligner l'importance du rôle joué par la LEA, en appelant la LEA à fournir des ressources financières pour la mise en œuvre de programmes. Le Yémen, la Palestine et l'Égypte ont proposé d'inviter le Fonds arabe pour le développement à apporter des contributions financières pour soutenir les programmes durables dans la région arabe. La Tunisie a ajouté que les fonds devraient être destinés aux pays les moins développés de la région arabe. L'Arabie Saoudite et le Maroc ont indiqué que le mandat de la RRA ne lui permet pas de prendre des engagements financiers, en suggérant de transmettre cette proposition au Conseil des ministres arabes des finances. La Palestine a rétorqué qu'il s'agit d'une recommandation et non d'un engagement.

Concernant les partenariats pour la mise en œuvre des engagements internationaux, l'Arabie Saoudite a reconnu la contribution de la société civile et le Grand groupe des ONG a proposé d'utiliser la formulation des Principes de Rio+20 sur le sujet. Les participants ont reconnu la coopération de la LEA avec la société civile.

L'Arabie Saoudite a demandé la suppression d'un paragraphe soulignant l'importance du renforcement du rôle du PNUE, en estimant que le soutien au PNUE constituerait un parti pris en faveur du pilier environnemental.

Concernant les technologies propres, les délégués ont débattu de la question de savoir si le transfert de technologies devrait mentionner des « énergies fossiles plus propres » et se sont finalement décidés pour l'expression « technologie efficace d'exploitation des énergies fossiles ».

Concernant la mise à jour de la SDIAR, l'Arabie Saoudite a demandé, avec le soutien du Qatar, que la référence aux actions à prendre sur les tempêtes de poussière soit supprimée, pour ne laisser que des programmes approuvés dans les recommandations. Dans la discussion sur la recommandation de conduire une « évaluation adéquate » des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats des principales conférences internationales sur le développement durable, le Co-Président Djaballah a précisé que ceci devrait faire spécifiquement référence à un rapport sur les progrès accomplis concernant la SDIAR.

Concernant la diversification des sources d'énergie, le Grand groupe des ONG a préféré parler de sources d'énergies « alternatives » et ne pas mentionner l'énergie nucléaire. D'autres ont souligné le droit des pays arabes à diversifier leurs sources d'énergie, et à employer une « énergie nucléaire pacifique ». L'Arabie Saoudite a proposé de clarifier le texte portant sur les sources d'énergie en indiquant les sources renouvelables et les non renouvelables.

Concernant les obligations des pays développés, l'Égypte a proposé d'inclure une clause offrant d'échanger le paiement de la dette contre des programmes de développement durable.

Concernant l'utilisation des réseaux d'information et de données pour éclairer les processus de prise de décision, les participants ont ajouté une référence à l'Initiative environnementale d'Abu Dhabi « Eye on Earth ».

Les participants ont discuté de la création d'un forum arabe de haut niveau sur le développement durable, comprenant les lignes directrices et les évaluations nécessaires.

Le Soudan a demandé à la CESAO de produire un rapport de suivi des résultats et mécanismes de Rio+20 qui puisse être adopté par la LEA.

Le Grand groupe des ONG a attiré l'attention sur la déclaration commune des « Grands groupes, des parties prenantes et de la société civile ». La déclaration s'est faite au nom de cinq Grands groupes – ONG, Science et Technologie, Agriculteurs, Femmes et Jeunesse – et représente également le point de vue de l'Académie. Ils ont souligné que les ODD devraient, entre autres: être reliés aux cadres internationaux existants du développement durable; compléter et surpasser les OMD; être universels; renforcer les capacités de la région arabe; avoir des échéances et faire l'objet d'un suivi; investir dans le transfert de connaissances; inclure le développement durable dans l'éducation à tous les niveaux; renforcer la recherche sur le développement durable et l'économie verte; augmenter les consultations nationales; et donner la priorité à la santé, l'eau potable, l'hygiène, la protection des enfants contre le crime et la violence, en particulier les filles. Ils ont souligné que le processus des ODD doit être transparent, ouvert à tous et attentif aux questions de genre, et que les modèles destinés à atteindre ces buts doivent aborder les inégalités et permettre la bonne gouvernance, la transparence, la responsabilité et le partenariat.

Concernant les initiatives arabes régionales et nationales pour le développement durable, les Grands groupes ont appelé les gouvernements à renforcer la coopération régionale en vue des « Marchés communs arabes », afin de: mettre en œuvre les engagements politiques; créer et partager les capacités et les technologies; et concevoir des mécanismes de redistribution des richesses et des ressources. En conclusion, ils soulignaient l'importance d'un développement durable assorti de mécanismes inclusifs et équitables de mise en œuvre, en appelant les gouvernements arabes à rejoindre la société civile mondiale dans ses efforts pour déclarer l'année 2015 année internationale de l'évaluation.

Les co-présidents ont informé les délégués que le Secrétariat de la CESAO ferait circuler une version finale du Document de Dubaï dans les jours à venir. Ils ont exprimé leur gratitude au gouvernement des EAU pour l'accueil de la réunion, et ont remercié les organisateurs de la réunion ainsi que tous les participants pour leurs contributions. Ils ont ensuite déclaré la réunion close à 18h29.

RÉUNIONS À VENIR

Conférence internationale du travail: La 102^{ème} session de cette conférence est organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et comprendra la présentation d'un document et une discussion générale sur « le développement durable, le travail digne et les emplois verts ». **dates:** 5-20 juin 2013 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Service des relations officielles, OIT **téléphone:** +41-22-799-8944 **fax:** +41-22-799-7732 **email:** RELOFF@ilo.org **www:** <http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/102/lang--en/index.htm>

Atelier régional sur « Les paramètres de tarification du pétrole et du gaz et leur influence sur les activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables »: organisée par la CESAO et l'Institut de recherche scientifique du Koweït (KISR), l'atelier renforcera les capacités des parties prenantes régionales et encouragera l'échange d'expériences et d'enseignements tirés. **date:** 11 juin 2013 **lieu:** Koweït **contact:** Mongi Bida, CESAO **téléphone:** +961-1-978526 **fax:** +961-1-981510/1/2 **email:** bida@un.org **www:** <http://www.escwa.un.org/information/meetingdetails.asp?referenceNum=2136E>

Conférence de haut niveau des pays à revenus

intermédiaires: La conférence vise à créer une plateforme pour l'échange de connaissances et le tissage de liens entre les pays à revenus intermédiaires. Elle élaborera un plan d'action et une déclaration conjoints pour contribuer aux discussions du Programme de développement post-2015, et facilitera la création d'un réseau de structures de gouvernance permettant le partage de connaissances. Cette conférence sera accueillie et organisée par le gouvernement du Costa Rica et soutenue par l'initiative Réseaux de prospérité de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). **dates:** 12-14 juin 2013 **lieu:** San José, Costa Rica **téléphone:** +43-1-26026-0 **fax:** +43-1-2692669 **email:** MIC-Conference@unido.org **www:** <http://micconference.org/conference/>

Quatrième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable: La quatrième session du Groupe de travail ouvert portera sur l'emploi et le travail digne pour tous, la protection sociale, la jeunesse, l'éducation et la culture; et la santé et les dynamiques démographiques. **dates:** 17-19 juin 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1636>

Forum 2013 des Nations Unies sur le service public, « Transformer le gouvernement électronique et l'innovation: créer un avenir meilleur pour tous »: organisée par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et la CESAO, et en collaboration avec le gouvernement du Royaume de Bahreïn, ce Forum vise à promouvoir et échanger les expériences, les idées et les meilleures pratiques concernant l'innovation dans la gouvernance et l'administration publique, dans le but de contribuer au développement social, à la croissance économique et à la protection environnementale. **dates:** 24-27 juin 2013 **lieu:** Manama, Bahreïn **contact:** John-Mary Kauzya, DAES **email:** kauzya@un.org **www:** <http://www.unpan.org/2013unpsa>

20^{ème} session de la Commission du développement durable et première session du Forum politique de haut niveau: La 20^{ème} et dernière session de la Commission du développement durable (CDD20) aura lieu juste avant la première réunion du Forum politique de haut niveau (FPHN). **dates:** septembre 2013 (à confirmer) **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1211>

Événement spécial de l'AGNU pour le suivi des efforts déployés en vue de la réalisation des OMD: l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra cet événement sur une journée durant sa 68^{ème} session. Il constituera une occasion pour les décideurs d'identifier des actions possibles pour achever le processus des OMD et fournir des orientations concernant les priorités. **date:** 25 septembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Saijin Zhang **téléphone:** +1-212-963-2336 (Affaires de l'Assemblée générale), +1-212-963-7172 (Protocole et Liaison) **fax:** +1-212-963-1921 **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/67schedule.shtml>

Dialogues consultatifs sur les ODD: Cette réunion sera organisée par la CESAO en tant que consultation régionale sur les ODD. **dates:** Fin septembre ou début octobre 2013 (à confirmer) **lieu:** Le Caire, Égypte **contact:** Reem Nejdawi, CESAO **téléphone:** +961-1-978 578 **fax:** +961-1-981510 **email:** nejdawi@un.org **www:** <http://www.escwa.un.org>

Dialogues consultatifs sur les ODD: Cette réunion sera organisée par la CESAO en tant que consultation sous-régionale sur les ODD. **dates:** novembre 2013 (à confirmer) **lieu:** Tunisie **contact:** Reem Nejdawi **téléphone:** +961-1-978 578 **fax:** +961-1-981510 **email:** nejdawi@un.org **www:** <http://www.escwa.un.org>

Premier Forum annuel sur la mise en œuvre du développement durable: Le Bureau des Nations Unies pour le développement durable (UNOSD) accueillera le premier Forum annuel sur la mise en œuvre du développement durable (SDIF), qui vise à servir de plateforme globale pour partager les meilleures pratiques dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de développement durable, pour étudier les impacts et leurs traces, et pour tracer de nouveaux et meilleurs chemins pour mettre en œuvre le développement durable. Le programme annuel du SDIF comprendra également des thèmes comme: l'élargissement de la mise en œuvre; la recherche de solutions efficaces pour aborder les contraintes et les défis de la mise en œuvre; l'examen des questions nouvelles dans le contexte de la planification et de la mise en œuvre; la promotion de l'interface science-politique-pratique pour assurer la transition vers la durabilité; et la promotion et l'encouragement des partenariats, ainsi que la création de pratiques communautaires. **dates:** 5-7 novembre 2013 (tentative) **lieu:** Incheon, République de Corée **contact:** Secrétariat du SDIF, UNOSD **téléphone:** +82-32-822-9088 **fax:** +82-32-822-9089 **email:** unosd@un.org **www:** <http://www.unosd.org/index.php?page=view&type=13&nr=16&menu=177>

Cinquième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable: La cinquième session du GTO portera sur la croissance économique soutenue et inclusive, les questions de politique macroéconomique (y compris le commerce international, le système financier international et la durabilité dans le cadre des dettes extérieures), le développement des infrastructures, et l'énergie. **dates:** 25-27 novembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

Sixième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable: La sixième session du GTO portera sur les moyens de mise en œuvre; le partenariat mondial pour la réalisation du développement durable; les besoins des pays se trouvant dans des situations exceptionnelles, des pays d'Afrique, des PMA, des pays en développement enclavés et des PEID, ainsi que les défis spécifiques qu'affrontent les pays à revenus intermédiaires; et les droits de l'homme, le droit au développement et la gouvernance mondiale. **dates:** 9-13 décembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

Septième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable: La septième session du GTO portera

sur les villes et peuplements humains durables, les transports durables, et la consommation et la production durables (y compris les produits chimiques et les déchets); et le changement climatique et la réduction des risques de désastre. **dates:** 6-10 janvier 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

Huitième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable: La huitième session du GTO portera sur les océans et les mers, les forêts et la biodiversité; la promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes; et la prévention des conflits, la construction de la paix post-conflits et la promotion de la paix durable, la règle de droit et la gouvernance. **dates:** 3-7 février 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
APD	Aide publique au développement
CAMRE	Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement
CDD	Commission du développement durable
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou Rio+20)
EAU	Émirats arabes unis
FPHN	Forum politique de haut niveau
GTO	Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable
LEA	Ligue des États arabes
MMO	Moyens de mise en œuvre
OADA	Organisation arabe pour le développement agricole
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PEID	Petits États insulaires en développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou CNUDD)
ROWA	Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale
RRA	Réunion régionale d'application
SDIAR	Initiative de développement durable pour la région arabe